HABITAT & COLLECTIVITES LOCALES N°58

Informations du 23 au 29 juin 2007

Inventaires
20 ans d'expertise au service de l'Habitat et des Collectivités

JOURNAL OFFICIEL du 23 au 29 juin 2007

Bâtiments - Matériel de lutte contre l'incendie
Avis relatif à l'homologation et à l'annulation de normes
J.O n° 146 du 26 juin 2007 page 10921 - texte n° 57 - NOR: ECEF0710031V
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECEF0710031V

++++++++++++++++
Pour information
Rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation
Décret n° 2007-1054 du 28 juin 2007 portant attribution de points d'indice majoré à certains personnels civils et militaires de l'Etat, personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation
J.O n° 149 du 29 juin 2007 - texte n° 28 - NOR: BCFX0758126D
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=BCFX0758126D

COMMISSION EUROPEENNE

Libre circulation des capitaux: la Commission européenne clôture la procédure engagée contre la France concernant sa législation qui impose aux copropriétaires de notifier à leur syndic un domicile en France
La Commission européenne a clos la procédure d'infraction engagée contre la France en raison de sa législation qui impose aux copropriétaires de notifier au syndic une adresse en France. Cette obligation constituait une entrave injustifiée à la libre circulation des capitaux, en violation du traité CE (article 56). La décision de clore l'affaire a été prise suite à une modification de la législation française qui supprime cette obligation…
Europa - Pour en savoir plus - 2007-06-27
http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/906&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr

CIRCULAIRES

Mise en oeuvre de l'usufruit locatif social
L'usufruit locatif social consiste en un démembrement temporaire du droit de propriété : la nue propriété appartient à des investisseurs privés qui financent la construction sans prêt aidé de l'Etat ; l'usufruit est acquis par un bailleur social qui perçoit l'intégralité des loyers et assure l'entretien de l'immeuble…
B.O Travail - Circulaire UHC/FB3 n° 2007-27 - 2007-04-17 - NOR : SOCU0710657C
http://www.travail.gouv.fr/publications/picts/bo/30052007/TRE_20070005_0110_0005.pdf

Mise en oeuvre de la politique du logement et à la programmation des financements aidés de l'Etat pour 2007
La présente circulaire définit les priorités qui devront guider votre action en 2007, en complément des orientations de la circulaire de programmation de 2006 qui conservent leur pleine actualité.
DGUHC - Circulaire n° 2007-37 UHC/IUH2 - 2007-05-16 - NOR : SOCU0710672C
http://www.dguhc-logement.fr/infolog/circprog/circ_prog_2007.pdf

JURISPRUDENCE

Certificat d'urbanisme en vue de démolir - Interprétation du POS
S'il résulte que l'aménagement et l'extension limitée des constructions existantes dans la zone NC sont soumises à des règles différentes selon que ces constructions sont à usage d'habitation ou à un autre usage, il en va différemment pour la démolition et la reconstruction, à l'emplacement de leurs fondations, des constructions existantes pour lesquelles il n'est fait aucune distinction selon leur usage. Ainsi, la démolition et la reconstruction à l'emplacement de leurs fondations de constructions à usage d'habitation existantes sont autorisées dans les conditions prévues au 2 de l'article NC 1 du plan d'occupation des sols. Dès lors, en jugeant que les dispositions de l'article NC 1 du plan d'occupation des sols de la commune faisaient obstacle à la réalisation d'un projet de démolition et de reconstruction, à l'emplacement des fondations existantes, de quatre pavillons d'habitation et que le maire de la commune était tenu, en réponse à la demande de la SCI, de délivrer un certificat d'urbanisme négatif, la cour a commis une erreur de droit. Par suite, la SCI est fondée à demander l'annulation de l'arrêt attaqué…
Conseil d'État N° 280100 - 2007-05-16
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnDocument?base=JADE&nod=JGXCX2007X05X000000280100

LA REVUE DU WEB

La prise en compte du parc privé dans les programmes locaux de l'habitat
Jusqu'à présent trop peu de Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) prenaient pleinement en compte les enjeux du parc privé. C'est pourquoi, dans le but de promouvoir une approche rénovée et globale du parc privé tenant compte de sa place dans le marché local de l'Habitat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH a réalisé ce guide. Dans un premier temps, il a été procédé à une analyse d'une douzaine de PLH existants repérés comme innovants ou intéressants dans leur approche, tant au niveau des méthodes de connaissances qu'en terme de programmation d'actions territorialisées. Les enseignements de cette étude de repérage et de connaissance ont ensuite été mis à profit pour la réalisation d'un guide méthodologique permettant de répondre aux enjeux identifiés…
Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) - Juin 2007
http://www.anah.fr/actualite/resume-guides/pdf/parc-prive.pdf

La capacité de financement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) portée à 12 milliards d'euros
Madame Christine BOUTIN, Ministre du Logement et de la Ville, Madame Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie et des Finances et de l'Emploi et Monsieur Eric WOERTH, Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, ont signé avec les partenaires sociaux du 1% logement réunis au sein de l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL), un avenant d'un milliard d'euros supplémentaire à la convention de financement de l'ANRU…
Ministère du Logement - 2007-06-26
http://www.logement.gouv.fr/article.php3?id_article=6079

490 contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ont été signés
490 CUCS ont été signés par les communes ou les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI). 292 ont été signés par les communes uniquement, 196 par les EPCI (avec ou sans les communes de ces EPCI). 18 % d'entre eux ont été signés par les conseils régionaux et 33 % par les conseils généraux, 26 % par les bailleurs sociaux et 41 % par les CAF. Ces nouveaux contrats concernent au total 2 200 quartiers. Il s'agit d'une évolution importante au regard des quartiers ciblés par les précédents contrats de ville (environ 1 500 dont 751 ZUS). 364 d'entre eux prennent le relais des précédents 247 contrats de ville. Les CUCS bénéficient d'une enveloppe globale pour 2007, de près de 400 millions d'euros.
Source : Ministère de la Ville - Lettre d'information bimensuelle N°136 - 2007-06-14

REVUE DU WEB (suite)

++++++++++++++++++++++
Alain Brosset (DI, Habitat 76) : "Nous externalisons peu pour rester réactif en matière d'exploitation et de développement"
L'Office public de l'habitat de la Seine Maritime combine progiciels et développements spécifiques. Une politique technologique qui lui a permis d'aller au bout de la logique de dématérialisation des processus…
JOURNAL DU NET - 2007-06-25
http://www.journaldunet.com/solutions/dsi/interview/07/0625-it-habitat-76.shtml
Le site d'Habitat 76
http://www.opac76.fr/

***Informations signalées et commentées par Guy Lemée** http://www.inventaires.fr **via la liste de diffusion (accès libre et gratuit) :** http://fr.groups.yahoo/com/group/logementsocialeconomielocale/*

Ce bulletin d'informations est édité en collaboration avec ACRD, société éditrice d'**IDVO** - Veille juridique et documentaire des Collectivités territoriales (IDVO/"Informations légales")

La diffusion de ce bulletin d'informations reste couverte par les droits du copyright.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Guy Lemée, Directeur du cabinet *Inventaires* (http://www.inventaires.fr) à l'adresse courriel : contact@inventaires.fr

© 2008 *Inventaires* - Tous droits réservés